

**Liste des délibérations adoptées en Conseil Communautaire du  
17 décembre 2024**

Transformation de la ZPPAUP de Tiffauges en Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)/ Site Patrimonial Remarquable (SPR) (Délibération sur table)	ADOPTÉE
Modification de l'AVAP de Mortagne-sur-Sèvre (Délibération sur table)	ADOPTÉE
Barème 2025 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.)	ADOPTÉE
Modifications du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés et modifications du règlement de facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (R.E.O.M)	ADOPTÉE
Fixation des conditions de raccordements et des participations aux frais de branchement à compter du 1er janvier 2025	ADOPTÉE
Institution de la contre-valeur de la redevance « Performance des systèmes d'assainissement collectif » - année 2025	ADOPTÉE
Approbation du Plan de Mobilité Simplifié (PMS) et du Schéma Directeur Cyclable (SDC) du Pays de Mortagne	ADOPTÉE
Approbation de la procédure de modification simplifiée n°2 du PLUiH	ADOPTÉE
Définition des modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°3 du PLUiH	ADOPTÉE
Délégation du droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée	ADOPTÉE
Délégation du droit de préemption urbain aux communes	ADOPTÉE
Avenant n°4 à la convention d'attribution des aides « SARE » et « PTRE Régionale » entre le Pays de Mortagne et la Région des Pays de la Loire	ADOPTÉE
Intention du Pays de Mortagne à s'engager dans la formalisation d'un Pacte territorial de l'ANAH en 2025	ADOPTÉE
Construction d'un bâtiment pour l'accueil et le développement de la Matériauthèque du Pays de Mortagne	ADOPTÉE
Demande de fonds de concours exceptionnel de la commune de Mortagne : Fonctionnement de l'équipement Vendée Vitrail – saison 2024	ADOPTÉE

Décision Modificative n°4 du Budget Principal n°43302 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00312	ADOPTÉE
Décision Modificative n°1 du Budget Principal n°43304 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00320	ADOPTÉE
Décision Modificative n°4 du Budget Principal n°43307 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00056	ADOPTÉE
Décision Modificative n°1 du Budget Principal n°43309 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00031	ADOPTÉE
Engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement en attendant l'adoption des budgets 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au	ADOPTÉE
Règlement Budgétaire et Financier (RBF)	ADOPTÉE
24ème modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne	ADOPTÉE
Marché CC 2024 553 – Marché de gestion des déchetteries en groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers	ADOPTÉE
Marché CC 2022-356 Prestations de services d'assurances	ADOPTÉE
Création Police Municipale intercommunale	ADOPTÉE
Création d'un poste de chef de service de la police municipale intercommunale	ADOPTÉE
Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents	ADOPTÉE
Demande de fonds de concours de la Commune de Mortagne-sur-Sèvre : « Fonctionnement de l'équipement Ludothèque 2024 »	ADOPTÉE
Projet de Fonctionnement du Relais Petite Enfance 2025-2029	ADOPTÉE
Convention d'utilisation des locaux utilisés par le Relais Petite Enfance entre le Pays de Mortagne et les Communes	ADOPTÉE